

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**  
**DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**TENUE LE 8 AVRIL 2003**

**(2002-2003)**

**1.00 RECUEILLEMENT**

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 AVRIL 2003 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRICK-KERNEIS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHESI, JACQUES CARON, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

**AINSI QUE :**

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

**ET :**

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

MM. Luc Chartier, commissaire, Yvon Derome, commissaire, Pierre Gastaldy, Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents (primaire) ont motivé leur absence.

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**Nathalie Boulerice, animatrice d'un projet « Fonds Jeunesse »**

Elle présente la situation du statut du personnel qui travaille dans ces projets dans les écoles du secteur Sud.

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, présente ses commentaires. Le directeur des ressources financières, Monsieur Pierre Marchand et la directrice générale, Madame Susan Tremblay complètent.

**C.C. -1218-04-03 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel quel à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2003
- 6.02 Nomination de deux directions d'établissement
- 6.03 Assemblée générale de la FCSQ - 23 mai 2003 – Désignation d'un délégué supplémentaire
- 6.04 Résolution d'appui pour contrer la violence à la télévision
- 6.05 Protocoles d'entente avec les municipalités

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

- 7.01 Comité de révision

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- 8.01 Calendrier scolaire de la formation générale des adultes 2003-2004 – Adoption
- 8.02 Calendriers scolaires de la formation professionnelle 2003-2004 et 2004-2005

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

- 9.01 Nomination d'une agente d'administration – Service des ressources humaines
- 9.02 Congé sans traitement d'une direction d'école – Renouvellement

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 10.01 Vente d'un terrain
- 10.02 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources – Adoption

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 11.01 Politique d'acquisition de biens et de services : Adoption

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 12.01 Construction – Fibre optique – État de situation
- 12.02 Contrat avec CLSC Jardins-du-Québec – Fibre optique (**nouvelle documentation sur place**)
- 12.03 Contrat Construction Hemmingford – Saint-Bernard-de-Lacolle - Fibre optique (**nouvelle documentation sur place**)
- 12.04 **Mandat de signature du document « d'hypothèque de premier rang et droit d'usage » ainsi que l'entente de paiement à Alcatel, Division fibres optiques**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

- 14.01 Conseil général spécial du 28 mars 2003

**15.0 COMITÉ DE PARENTS**

- 15.01 Lettre concernant le transport scolaire

**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Demande de construction d'une nouvelle école à Candiac

18.02 Lettre du MEQ et communiqué de la FCSQ : Transport scolaire

18.03 Recueil des données au 30 septembre 2002

18.04 Programme « Reconnaissance 2002-2003 »

18.05 Services dispensés dans les écoles

**18.06 Lettre de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)**

**19.0 REVUE DE PRESSE**

**20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, fait lecture du document.

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2003**

**C.C.-1219-04-03**

**DISPENSE DE LECTURE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 18 mars 2003.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1220-04-03**

**APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 18 mars 2003 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1221-04-03**

**6.02 NOMINATION DE DEUX DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

**6.02.01 NOMINATION - ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Pierre Francoeur, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, donne des informations complémentaires.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire,

d'engager, à une date à déterminer par la Direction générale, **madame Hélène Tremblay**, à titre de directrice de l'École de formation professionnelle de Châteauguay, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1222-04-03

**6.02.02 NOMINATION – ENGAGEMENT D’UNE DIRECTION D’ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Pierre Francoeur, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, et la directrice générale adjointe, Madame Carole Blouin, donnent des informations additionnelles et répondent à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

d’engager, à une date à déterminer par la Direction générale, **Mme Nathalie Deslauriers**, à titre de directrice d’école, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d’emploi des gestionnaires des commissions scolaires. L’affectation sera confirmée par la directrice générale. Cette nomination est assujettie à une période de probation d’une année.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

C.C.-1223-04-03

**6.03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ – 23 MAI 2003 – DÉSIGNATION D’UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE**

**6.03.01 DÉSIGNATION D’UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la tenue de l’assemblée générale de la FCSQ le 23 mai 2003;

CONSIDÉRANT la clientèle de la CSDGS octroyant un délégué supplémentaire à l’assemblée générale, soit un total de huit délégués;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1203-03-03 désignant sept membres du conseil des commissaires à titre de délégués à l’assemblée générale du 23 mai 2003;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire, soit nommée déléguée à l’assemblée générale.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

C.C.-1224-04-03

**6.03.02 DÉSIGNATION D’UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ SUBSTITUT**

CONSIDÉRANT que Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire, ne peut plus agir comme déléguée substitut de Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, soit nommée comme substitut à Madame Hélène Cormier-Langlais à l’assemblée générale.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

C.C.-1225-04-03

**6.03.03 DÉSIGNATION D’UN DÉLÉGUÉ SUBSTITUT SUPPLÉMENTAIRE**

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un délégué substitut pour Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire, que Madame Lise Beauchamp-Brisson soit nommée comme substitut à Madame Denise Daoust-Bigonnesse à l'assemblée générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C. 1226-04-03

**6.04 RÉSOLUTION D'APPUI POUR CONTRER LA VIOLENCE À LA TÉLÉVISION**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, complète.

CONSIDÉRANT l'augmentation considérable de la violence en Amérique du Nord au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT la croissance exponentielle de l'incitation à la violence propagée par la télévision et par de nombreux véhicules culturels (jouets, jeux vidéo, musique, etc.);

CONSIDÉRANT les conséquences néfastes de la violence faite aux jeunes;

CONSIDÉRANT les effets négatifs sur les comportements des jeunes de la télédiffusion de la violence;

CONSIDÉRANT les campagnes de sensibilisation réalisées au Québec depuis 1989 pour diminuer la télédiffusion de la violence auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT les démarches déjà réalisées auprès des gouvernements fédéral et provincial, du CRTC et des diffuseurs pour diminuer la télédiffusion de la violence auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT les résultats du sondage sur la violence réalisé par le journal La Presse en 1999;

CONSIDÉRANT l'inefficacité démontrée d'une approche invitant les diffuseurs à s'autoréglementer (un code mis en place par les diffuseurs en 1994);

CONSIDÉRANT les effets positifs mais éphémères de campagnes de sensibilisation;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'une réglementation permanente sur la télédiffusion de la violence pour aider les parents et les écoles à prévenir la violence;

CONSIDÉRANT les actions positives réalisées à ce sujet par la Commission scolaire de Montréal et par plusieurs commissions scolaires en collaboration avec des partenaires locaux.

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Dugas, commissaire, et **résolu à l'unanimité** :

QUE les commissions scolaires conviennent de s'unir pour réaliser une action commune ayant pour objectifs :

- d'obtenir une réglementation sur la violence à la télévision de façon à faire bannir les émissions à caractère violent destinées aux enfants et de

faire reporter après 22 heures les émissions et films de grande violence pour public en général ;

- de mobiliser l'ensemble des parents, le personnel scolaire et les partenaires de l'école afin de revendiquer une réglementation sur la violence à la télévision.

La directrice générale mentionne que cette résolution sera acheminée à chaque conseil d'établissement pour obtenir leur appui.

#### **6.05 PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, donne des explications additionnelles. Le modèle général semble bien accueilli par les administrateurs des municipalités.

### **7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

#### **7.01 COMITÉ DE RÉVISION**

**C.C.-1227-04-03**

##### **HUIS CLOS**

À 20 h 42,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1228-04-03**

##### **LEVÉE DU HUIS CLOS**

À 20 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le huis clos soit levé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1229-04-03**

#### **COMITÉ DE RÉVISION – DOSSIER 5145222**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier ;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5145222, à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire de la Magdeleine pour l'année scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1230-04-03**

#### **COMITÉ DE RÉVISION – DOSSIER 5094941**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier ;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier 5094941, à savoir d'expulser l'élève de l'école Armand-Frappier

pour l'année scolaire 2002-2003 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription dans une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Monsieur Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente la documentation déposée.

**C.C.-1231-04-03**

**8.01 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2003-2004 - ADOPTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le calendrier scolaire 2003-2004 de la formation générale des adultes soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1232-04-03**

**8.02 CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2003-2004 ET 2004-2005**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le calendrier de l'École de formation professionnelle de Châteauguay soit amendé pour l'année 2003-2004 et que les calendriers scolaires pour 2004-2005 soient adoptés, tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**C.C.-1233-04-03**

**9.01 NOMINATION D'UNE AGENTE D'ADMINISTRATION – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Pierre Francoeur, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier et répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

d'engager, à compter du 22 avril 2003, **madame Nathalie Blouin**, à des fonctions d'agent d'administration au Service des ressources humaines, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.02 CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - RENOUVELLEMENT**

Monsieur Pierre Francoeur, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

**C.C.-1234-04-03**

**HUIS CLOS**

À 20 h 58,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théorêt, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

C.C.-1235-04-03

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
LEVÉE DU HUIS CLOS  
À 21 h 02,**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Françoise Théorêt, commissaire,  
que le huis clos soit levé.

C.C.-1236-04-03

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir 7.19 au conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement ;

CONFORMÉMENT à l'article 259 de la LIP ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'autoriser la demande de Mme Doris Fortin, directrice de l'école Jacques-Barclay, d'obtenir un congé sans traitement de 40 % du poste occupé pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 juin 2004.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-1237-04-03

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
10.01 VENTE D'UN TERRAIN**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT que le «Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un bien immeuble d'une commission scolaire » du gouvernement du Québec ne s'applique que pour les biens dont la valeur marchande excède 100 000 \$ ;

CONSIDÉRANT que le terrain a été repris pour non-paiement des taxes;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ne peut utiliser ce type de terrain pour ses activités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Bruchési, commissaire,

1.- de vendre le terrain vacant situé en la Ville de Châteauguay connu comme étant le lot 108-43 (matricule # 8624-20-7532) au cadastre de la paroisse de Saint-Joachim (superficie de 8 006 pieds<sup>2</sup>) à la Ville de Châteauguay dont la place d'affaires est située au 5 boulevard d'Youville à Châteauguay (Québec) J6J 2P8, pour un montant de treize mille huit cent trois dollars (13 803 \$) taxes incluses (12 000 \$ avant taxes);

- a) l'acheteur accepte les titres de propriété fournis par la Commission scolaire;
- b) l'acheteur assume tous les frais de notaire, de redevance, de localisation et tous les autres frais requis par la transaction;
- c) la vente devra être finalisée pour le 30 juin 2003;
- d) l'acheteur s'engage à prendre à sa charge les taxes municipales, scolaires ou autres pouvant affecter l'immeuble précédemment décrit à compter de la signature de l'acte notarié;
- e) l'acheteur s'engage à prendre possession du terrain décrit dans son état actuel, lequel il déclare satisfaisant pour l'avoir visité;

2.- d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents associés à cette vente.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### **10.02 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES - ADOPTION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières présente la documentation.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, complète. Ils répondent à des questions.

Monsieur Pierre Marchand demande d'enlever l'élément 5.1.16 du document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire », puisqu'il revient plus loin.

Il attire l'attention sur d'autres éléments :

Au point 6.8.1, il faut ajouter le mot « certain » après « allocation spécifique ».

Au point 6.2.3.1, se lit maintenant ainsi : « les écoles assurent les services complémentaires dans le respect des diverses responsabilités prévues dans les régimes pédagogiques. Les effectifs en orthopédagogie sont répartis en fonction d'une pondération appliquée à chacun des cycles du primaire et d'un indice de défavorisation ».

**C.C.-1238-04-03**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lucie Longtin, commissaire représentante du comité de parents,

d'adopter le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire » pour l'année scolaire 2003-2004.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**C.C.-1239-04-03**

#### **11.01 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES : ADOPTION**

Exceptionnellement, Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

d'adopter la politique d'acquisition de biens et de services telle que modifiée et présentée sous la cote 11.01 et de prévoir que sa mise en vigueur sera effective dès le lendemain de son adoption.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

#### **12.01 CONSTRUCTION – FIBRE OPTIQUE – ETAT DE SITUATION**

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente l'état du dossier.

C.C.-1240-04-03

**12.02 CONTRAT AVEC CLSC JARDINS-DU-QUÉBEC – FIBRE OPTIQUE**

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier et répond à des questions.

CONSIDÉRANT QUE le CLSC va mettre à jour son infrastructure pour la téléphonie;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire a déjà un réseau de fibres optiques sur le territoire du CLSC;

CONSIDÉRANT QUE le CLSC a besoin d'un lien direct à 100 mbits/s et d'un lien redondant à 10 mbits/s;

CONSIDÉRANT QUE les équipements additionnels pour la téléphonie sont à la charge du CLSC;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire est consentante à céder une partie de son droit d'utilisation;

CONSIDÉRANT QUE le CLSC sera facturé à tous les trimestres pour les coûts de l'entente ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonne, commissaire,

de signer une entente de partenariat avec le CLSC Jardins du Québec et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à la condition d'avoir préalablement reçu l'hypothèque de premier rang et l'enregistrement du droit d'usage du réseau de fibres optiques de la part de Société Réseau Dixon.

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires

ABSTENTION : 2 commissaires

Une vérification sera faite par le Secrétariat général concernant la divulgation de certains renseignements devant préciser les termes de l'entente.

C.C.-1241-04-03

**12.03 CONTRAT DE CONSTRUCTION HEMMINGFORD, ST-BERNARD-DE-LACOLLE – FIBRE OPTIQUE**

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier et répond à des questions

CONSIDÉRANT les besoins de redondance pour assurer aux établissements un service continu;

CONSIDÉRANT qu'il y a 16,7 km de fibres à construire;

CONSIDÉRANT que Société Réseau Dixon inc. a l'exclusivité de la mise en place de la fibre sur notre réseau (contrat du 7 mai 2001);

CONSIDÉRANT que ce nouveau contrat est admissible au programme « Villages branchés » ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'octroyer à Société Réseau Dixon inc. un contrat de 120 000,00 \$ plus les taxes pour la mise en place d'un tronçon de fibres optiques entre Hemmingford et Saint-Bernard-de-Lacolle, et ce, aux mêmes conditions décrites au contrat du 7 mai 2003 et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à la condition d'avoir préalablement reçu l'hypothèque de premier rang et l'enregistrement du droit d'usage du réseau de fibres optiques de la part de Société Réseau Dixon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-1242-04-03**

**12.04**

**MANDAT DE SIGNATURE DU DOCUMENT « D'HYPOTHÈQUE DE PREMIER RANG ET DROIT D'USAGE » AINSI QUE L'ENTENTE DE PAIEMENT À ALCATEL, DIVISION FIBRES OPTIQUES**

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une première ébauche de l'hypothèque de premier rang;

CONSIDÉRANT que nous aurons à rencontrer le notaire de la Société Réseau Dixon inc. pour la signature de l'hypothèque de premier rang;

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur du document d'hypothèque de premier rang, une clause de reconnaissance de notre droit d'usage y est incluse;

CONSIDÉRANT que nous remettrons à Société Réseau Dixon inc. l'entente de paiement concernant la compagnie Alcatel, Division fibres optiques;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire,

d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer la dite hypothèque de premier rang et l'entente de paiement à Alcatel, Division fibres optiques, au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**14.01 CONSEIL GÉNÉRAL SPÉCIAL DU 28 MARS 2003**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, rappelle les objets discutés :  
- Transport scolaire  
- Règles budgétaires 2003-2004

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, rappelle les faits saillants concernant le transport scolaire.

**15.0 COMITÉ DE PARENTS**

**15.01 LETTRE CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame Lucie Longtin, commissaire représentante du comité de parents, présente le dossier. La présidente, madame Micheline Patenaude-Fortin, explique les étapes à venir.

**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, énumère diverses activités à venir.

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, commissaire, informe les membres que l'École de formation professionnelle de Châteauguay a gagné les deux bourses offertes au montant de 2 500 \$ chacune, suite au tournoi de golf de l'an passé. Elle rappelle que le prochain tournoi de golf se tiendra le mercredi 25 juin prochain.

**18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Demande de construction d'une nouvelle école à Candiac

18.02 Lettre du MEQ et communiqué de la FCSQ : Transport scolaire

18.03 Recueil des données au 30 septembre 2002

18.04 Programme « Reconnaissance 2002-2003 »

18.05 Services dispensés dans les écoles

**18.06 Lettre de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)**

**19.0 REVUE DE PRESSE**

**C.C. -1243-04-03 20.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 17 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que la séance ordinaire du 8 avril 2003 soit et est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidente de la séance

D:\Textes\Cc\2002-2003\Procès-verbaux\030408.doc

---

Secrétaire général